

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif, par contrat de location-gérance, du fonds de commerce de la société « Les Moulins de Zerhoun SA » par la société « Forafric Maroc SA » à travers sa filiale « Minoterie Epidor SA »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et personnes concernées :**

- **L'acquéreur :** « Forafric Maroc SA » à travers sa filiale « Minoterie Epidor SA » ;
- **La cible :** Le fonds de commerce de la société « Les Moulins de Zerhoun SA ».

**Nature de l'opération :**

- Prise du contrôle exclusif.

**Secteur économique concerné :**

- Fabrication et commercialisation de la farine de blé.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 mai 2024.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'une opération de concentration économique, qui consiste en la prise du contrôle exclusif, par contrat de location-gérance, du fonds de commerce de la société « Les Moulins de Zerhoun SA » par la société « Forafric Maroc SA » à travers sa filiale « Minoterie Epidor SA ».

« Forafric Maroc SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social sis 29, Rue Bab Mansour, 3<sup>ème</sup> étage, Espace porte d'Anfa, Casablanca. La société opère dans le secteur de l'industrie meunière à travers la transformation et la commercialisation des produits à base de céréales.

« Minoterie Epidor SA » est une société anonyme de droit marocain, ayant son siège social sis Avenue Abdelkarim El Khattabi, Immeuble Ben Moussa El Gouache, 2<sup>ème</sup> étage Fès. Elle est détenue intégralement par « Forafric Maroc SA ».

« Les Moulins de Zerhoun SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est sis Quartier Sidi Said B.P 2021, El Ismailia Meknès. Elle est active dans le secteur de la minoterie industrielle aussi bien dans la transformation du blé tendre que du blé dur.

**Fait à Rabat le 02 mai 2024**